



## SOLAIRE EN NORD

***Promotion et développement de l'énergie solaire en  
région Hauts-de-France***

***« L'énergie par les citoyens, pour les citoyens »\****

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

*\*Devise du réseau national Energie Partagée*



## PRÉAMBULE

L'année 2021 fût une année de transition importante pour **Solaire en Nord**. En effet, suite à l'évolution de ses statuts en mars 2020, l'association Solaire en Nord a repris intégralement l'activité de Solis association au 1er janvier. Ce "regroupement" des 2 associations a été l'occasion d'intégrer l'équipe salariée de Solis association et d'embaucher également un nouveau chargé de mission au printemps. Cette étape importante a été l'occasion de réinterroger l'ensemble du fonctionnement des 2 associations, de redéfinir nos missions, notre organisation, nos supports de communication. Un travail conséquent, loin d'être achevé, mais qui a permis d'entrevoir de nouvelles perspectives pour l'association.

Ce fût donc une année intense, à la fois de par l'ampleur du travail à fournir mais aussi par le rattrapage de l'activité nécessaire, au 1er semestre, suite au ralentissement provoqué par le contexte sanitaire en 2020 jusqu'au printemps 2021.

Le 2nd semestre a été, quant à lui, en 1/2 teinte suite à la parution du nouvel arrêté tarifaire. Ce dernier a eu pour conséquence de geler la poursuite de tous nos projets collectifs citoyens en émergence. Ce "couperet" réglementaire fragilise fortement le secteur d'activité des projets collectifs citoyens, cœur d'activité initialement de Solis association. Les bénévoles et l'équipe salariée ont dû redoubler d'effort pour rebondir et accélérer la mise en œuvre des pistes de travail qui ont été identifiées grâce au parcours d'accompagnement à l'EFC proposé par l'APES qui s'est achevé à l'automne 2021. Ce travail de fond a été mis en application dès cette année dans la rédaction de nos futurs partenariats. Solaire en Nord, association de promotion de l'énergie solaire a donc saisi ce changement de contexte réglementaire pour réaffirmer son cœur d'activité : la promotion de l'énergie solaire en région, à l'échelle individuelle ou collective quel que soit l'échelle d'intervention (bâti, quartier, territoire) et le profil de porteur de projet (habitant, collectif, associations, acteurs publics ou privés). Ce rapport est là pour illustrer le travail accompli cette année et entrevoir de nouvelles perspectives pour l'association.

## L'année 2021 en quelques chiffres



## **SOMMAIRE**

### **1 / VIE INTERNE ASSOCIATIVE**

**1-1/ L'association**

**1-2/ Les adhérents**

**1-3/ Le conseil d'administration**

**1-4/ Les groupes de travail**

**1-5/ Les salariés**

### **2/ LA PROMOTION DE L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ET DE L'INVESTISSEMENT CITOYEN**

**2-1/ Communication**

**2-2/ Animations**

**2-3/ Interventions**

**2-4/ Contributions**

**2-5/ Retombées médiatiques**

### **3/ DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES CITOYENS**

**3-1/ Le partenariat SOLIS Association – SOLIS Métropole**

**3-2/ Actions de communication**

**3-3/ Les réalisations en fonctionnement**

**3-4/ Les réalisations en cours**

**3-5/ Les nouveaux projets**

### **4/ AIDE À L'ÉMERGENCE ET COOPÉRATION D'ACTEURS**

**4-1/ Rencontres de nouveaux porteurs de projets**

**4-2/ Le réseau national Energie Partagée**

**4-3/ Les réseaux en région**

**4-4 Développement et maintien des partenariats**

## 1 / VIE INTERNE ASSOCIATIVE

### Préambule

*La "fusion" des associations Solaire en Nord et Solis association a été l'événement marquant de cette année 2021 pour la vie interne de l'association. Le contexte sanitaire encore très incertain en ce début d'année n'a pas empêché le maintien à distance de nombreuses réunions de travail grâce à la grande diversité des outils numériques existants pour maintenir les rendez-vous réguliers de réunions du bureau, du conseil d'administration et des groupes de travail pour conforter l'activité quotidienne de ses salariés.*

### Rappel historique

**Solaire en Nord** a été créée il y a plus de 15 ans, en 2005, par des citoyens pionniers en matière de production solaire photovoltaïque sur leur habitation en Nord-Pas de Calais. Ils ont décidé de se constituer en association afin de promouvoir cette énergie et d'aider les particuliers à faire le choix d'équiper leur propre habitation. En 2011, les membres actifs de l'association décident d'accélérer le développement de l'énergie solaire photovoltaïque en changeant d'échelle de projet. C'est la création de l'association **SOLIS** chargée de développer des toitures collectives, à plus grande échelle, en cherchant à nouer des partenariats avec des collectivités et des gestionnaires de patrimoine. L'outil original pour le portage de ces projets est la coopérative citoyenne **SOLIS Métropole**. Elle a été créée dans la continuité, en 2012, par l'association, avec la 1<sup>ère</sup> commune partenaire : la ville de Lille. **SOLIS Métropole** permet ainsi d'assurer la réalisation, le financement, l'exploitation, la gestion et la maintenance de ces installations solaires photovoltaïques. En 2020, Solaire en Nord fait évoluer ses statuts afin d'élargir son champ d'action.

**"ARTICLE 2 : Objet** : Les buts de l'association sont :

- **d'informer, d'aider et d'agir** pour le développement de l'utilisation de l'énergie à partir du soleil principalement dans la Région des Hauts-de-France
- de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique dans une démarche éducative .
- de participer à la création de liens sociaux de proximité avec pour objectifs de contribuer à la transition énergétique et à la protection de l'environnement"

En 2021, Solaire en Nord reprend l'intégralité des missions de SOLIS association et devient l'interlocuteur unique en Hauts-de-France sur le thème de l'énergie solaire. Désormais, **Solaire en Nord** et **SOLIS Métropole** interviennent donc ensemble de manière complémentaire pour proposer une offre globale, « clé en main » au service des territoires, Solis association sera dissoute une fois que les derniers engagements partenariaux seront arrivés à échéance.

### 1-1/ L'association

**Solaire en Nord** est une association, loi 1901 à but non lucratif, qui a été créée officiellement le 22 octobre 2005 (déclaration en préfecture le 17/11/2005)) dont le siège social est situé au 232 rue de la Carnoy à Lambersart, 59130.

En mars 2020, l'association a décidé de « fusionner » avec l'association **Solis** au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette année de transition a permis à l'association de restructurer toute son organisation interne :

communication, fonction support, groupe de travail, missions etc... Toutes nouvelles contractualisations ont donc été réalisées pour le compte de Solaire en Nord. **SOLIS association** a subsisté administrativement encore cette année le temps de solder les différents partenariats et conventionnement en cours. Début 2022, l'absorption de **Solis association** par **Solaire en Nord** sera effective afin de clôturer définitivement son existence administrative.

## 1-2/ Les adhérents

Les adhérents participent, à différents niveaux d'implications, à la vie quotidienne de l'association à travers le bureau, le conseil d'administration, des groupes de travail et les animations à destination du grand public et de ses partenaires.

Les nouveaux statuts se sont construits autour de 5 collèges :

- 1<sup>er</sup> Collège : *personnes physiques producteurs d'électricité photovoltaïque*
- 2<sup>ème</sup> Collège : *personnes morales producteurs collectifs d'électricité photovoltaïque (communautés énergétiques, coopératives, municipalités, copropriété, ...) et professionnels producteurs d'électricité photovoltaïque*
- 3<sup>ème</sup> collège : *personnes physiques producteurs d'autres énergies du solaire*
- 4<sup>ème</sup> Collège : *personnes morales : Organismes de droit privé et public s'impliquant pour le solaire (associations, syndicats d'installateurs, de fabricants et de fournisseurs, organismes et établissements publics, collectivités territoriales...)*
- 5<sup>ème</sup> Collège : *membres bienfaiteurs, personnes physiques ou morales qui versent une cotisation annuelle (non producteur).*

L'association souhaite animer, en son sein, ses différents collèges afin de redynamiser la vie associative et de tisser de nouveaux liens de coopération entre ses membres aux besoins et attentes différents mais complémentaires.

A ce titre, l'association a organisé une 1<sup>ère</sup> réunion interne à destination de ses adhérents en octobre et une liste d'échanges mails "[adherents@solaire-en-nord.fr](mailto:adherents@solaire-en-nord.fr)" a été mise en place. Elle sert à la fois à communiquer en interne sur les activités quotidiennes de l'association et permettre aux adhérents d'échanger entre eux afin de partager des informations, faire part de leurs problématiques et retours d'expériences.

Le montant d'adhésion est fixé à 15 euros par personne physique et 100 euros par personne morale.

En fin d'année, l'association était constituée de 129 membres.

L'association est ouverte à toutes et tous sans discrimination d'origine, de genre ou de religion. Elle se retrouve dans les valeurs de la laïcité et des valeurs républicaines reprises dans la charte de la laïcité des Hauts-de-France dont elle est signataire.



### 1-3/ Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 12 membres maximum élus en assemblée générale. Voici la liste des membres au conseil d'administration en 2021 : Daniel Balembois, Christian Bertaux, Jean-Marie Caille, François-Xavier Callens, Bruno Crépin, Richard Dambrine, Christian Drelon, Claude Quintard, Patrick Théry, Christophe Tilmant, Éric Westfahl. Ce conseil d'administration s'organise quotidiennement à partir d'un bureau qui se réunit régulièrement chaque mois et un conseil d'administration se réunissant tous les trimestres. Un groupe d'échanges mails dédié a été créé [conseilsen@googlegroups.com](mailto:conseilsen@googlegroups.com) et un drive interne permet l'accès à l'ensemble des documents et archives de l'association.

1 AG, 5 réunions de CA et 16 réunions de bureaux ont été tenues durant cette année.

### 1-4/ Les groupes de travail

9 groupes de travail avaient été constitués en 2020 pour mettre en œuvre la refonte globale du fonctionnement de l'association **Solaire en Nord** au regard de ses nouvelles missions. Ces groupes de travail concernent la communication (sites web, réseaux sociaux, charte graphique etc...), l'administratif, les financements, l'offre de services, le partenariat avec la coopérative **SOLIS Métropole** (gestion des souscripteurs, suivi de production, site web), les contenus pédagogiques et les partenariats. Ces réunions ont été de moins en moins nombreuses au fur et à mesure du temps puisqu'une bonne partie du travail et des objectifs ont été atteints et mis en œuvre. 7 réunions ont été organisées durant cette année. Ces groupes de travail ont mobilisé 12 personnes en plus des membres du bureau et des salariés.

L'investissement des bénévoles au sein du conseil d'administration, des activités de l'association et des groupes de travail représentent environ **1207 heures de bénévolat**.

### 1-5/ Les salariés

Le travail quotidien de l'association a été assurée cette année par 2 salariés : Guillaume Flament, en CDI et Etienne Vaudet en CDD de 9 mois à partir du 1er avril 2021 soit l'équivalent d'un 1.7 ETP. Thierry Janssoone a également poursuivi son activité salarié jusqu'au 30 juin 2021 (0.3 ETP) au sein de l'association SOLIS afin de clôturer l'activité de Solis Association et de contribuer à l'activité de Solaire en Nord dans le transfert des missions. Le CCD d'Etienne Vaudet a été transformé en CDI fin décembre 2021.

Les salariés sont chargés de suivre, développer, faire émerger de nouveaux projets ou porteurs de projets pour développer l'énergie solaire photovoltaïque en Région. Ils travaillent étroitement avec les bénévoles de l'association et la coopérative **SOLIS Métropole**. Ils assurent toutes les tâches (techniques, administratives, financières, pédagogiques et d'animations) afférentes à la conduite d'un projet de son émergence à sa mise en service.

Durant cette année particulière, les salariés ont également consacré un temps conséquent à la réorganisation des fonctions supports de l'association : organisation, interface d'échanges (mailing, drive, hébergement du site, contenu et supports de communication, animation de l'association, définition des nouvelles missions, lettre d'information, contributions aux aspects administratifs et de suivi comptable avec les membres du bureau etc...

Concernant le rythme de l'activité :

- le 1er semestre de l'année 2021 a vu s'opérer une reprise importante de l'activité liée d'une part au rattrapage des projets mis à l'arrêt suite au contexte sanitaire de 2020 et d'autres part à la prise de fonction des nouvelles équipes municipales et des élus au sein des EPCI. L'embauche du nouveau salarié, s'est réalisée malheureusement durant le 3ème confinement. Ce fût un démarrage en distanciel peu évident mais les salariés et le conseil d'administration se sont organisés au mieux pour faciliter sa prise de poste et favoriser les échanges réguliers.
- le printemps a permis de renouer avec les animations en présentiel à destination des habitants dans le cadre des projets citoyens en cours de réalisation.
- le dernier trimestre a été lui également très intense car bousculé notamment par la parution du nouvel arrêté tarifaire s21 du 6 octobre 2021 interdisant le cumul d'aides publiques avec le tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque. Cet arrêté, remettant en question le modèle économique développé par Solaire en Nord et la SAS Solis Métropole, a engendré le gel dans l'émergence et le développement de nos projets collectifs citoyens.

Enfin, la poursuite et l'achèvement du parcours de l'EFC conduit par l'APES durant cette année a été un "fil rouge" salubre. Ce travail réalisé par 1 administrateur et 1 salarié a permis de redéfinir notre offre de services, nos objectifs, nos missions. Ce travail conséquent de réflexion globale sur le fonctionnement de l'association nous a permis de réaffirmer notre offre de services, d'entrevoir de nouvelles pistes de développement et d'être ainsi plus résilient face à ce nouveau contexte réglementaire.

Par ailleurs, les salariés de l'association ont pu bénéficier de 37 heures de formation dispensées en ligne par le bureau d'études TECSOL, l'association Hespul et Energie Partagée. Il s'agissait de formations sur les thèmes de l'autoconsommation collective, l'autoconsommation individuelle, le nouvel arrêté tarifaire, l'énergie citoyenne.



## 2/ LA PROMOTION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ET DE L'INVESTISSEMENT CITOYEN

### Préambule

*Communiquer, informer, sensibiliser sur l'énergie solaire photovoltaïque et l'investissement citoyen n'est pas une mission ponctuelle et isolée mais bien un travail permanent que mène l'association au travers de la plupart de ses actions.*

*Malgré l'attrait des citoyens et des collectivités, favorables à une meilleure appropriation et acceptabilité des ENR, il subsiste un besoin important d'information, de pédagogie et de sensibilisation pour faire tomber les idées reçues sur la fiabilité des technologies et des filières ENR ainsi que sur leur faible impact en CO2.*

*Il importe par ailleurs de communiquer sur l'existence de projets citoyens et collectifs et d'informer sur ces nouveaux modes de gouvernance coopérative qui permettent, autant aux citoyens qu'aux collectivités et acteurs privés d'investir ensemble dans le développement d'ENR.*

### 2-1/ Communication

#### Externe

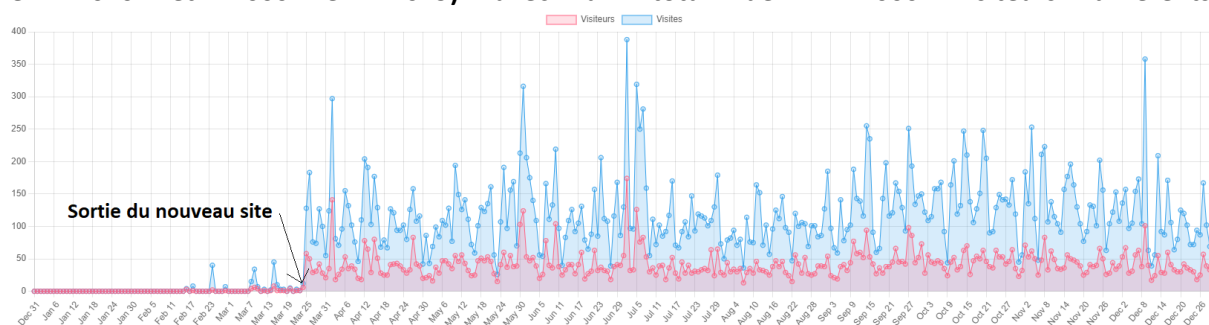
L'association anime régulièrement sa page sur le réseau social [Facebook](#) et alimente son nouveau site web depuis mars 2021 : [www.solaire-en-nord.fr](http://www.solaire-en-nord.fr). Une page dédiée à l'actualité est régulièrement alimentée. 16 articles ont été publiés en 2021 dans l'onglet actualité. l'architecture du site web est en cours de refonte ainsi que la rédaction des contenus. Ce travail est en cours d'achèvement et la nouvelle version du site web sera en ligne au 1er trimestre 2022.

Progression de **45%** (22% en 2020) du suivi de notre page facebook sur l'année : passage de 259 à **376** personnes fin 2021.

Progression de **58%** (23% en 2020) des abonnés à notre page facebook en 2021 sur l'année : Passage du nombre d'abonnés de 272 à **430** fin 2021.

Nous pouvons donc constater une très forte augmentation de l'audience de notre page facebook, un quasi doublement de son attractivité par rapport à 2020. **61 publications** (31 en 2020) ont été réalisées soit un peu plus d'une publication par semaine. Les publications qui ont reçues le plus d'audience : l'annonce de recrutement, les infographies que nous avons réalisées, la vidéo de témoignage d'un adhérent et les rencontres régionales des ENR citoyennes. Concernant les événements organisés, ce sont les ciné-débats dans le cadre des projets collectifs citoyens qui ont obtenu le plus de visibilité.

**Le site internet a presque doublé en visibilité, avec une moyenne de 2880 visites/mois (contre 1500 en 2020 et 1000 en 2019) avec un total de 12 000 visiteurs différents.**



Parmi les pages les plus visitées : Page d'accueil (1500 visites), blog (876 visites), Actions 874 visites), Principe et réglementation (724 visites)

Référencement principal : Google (1098 références)

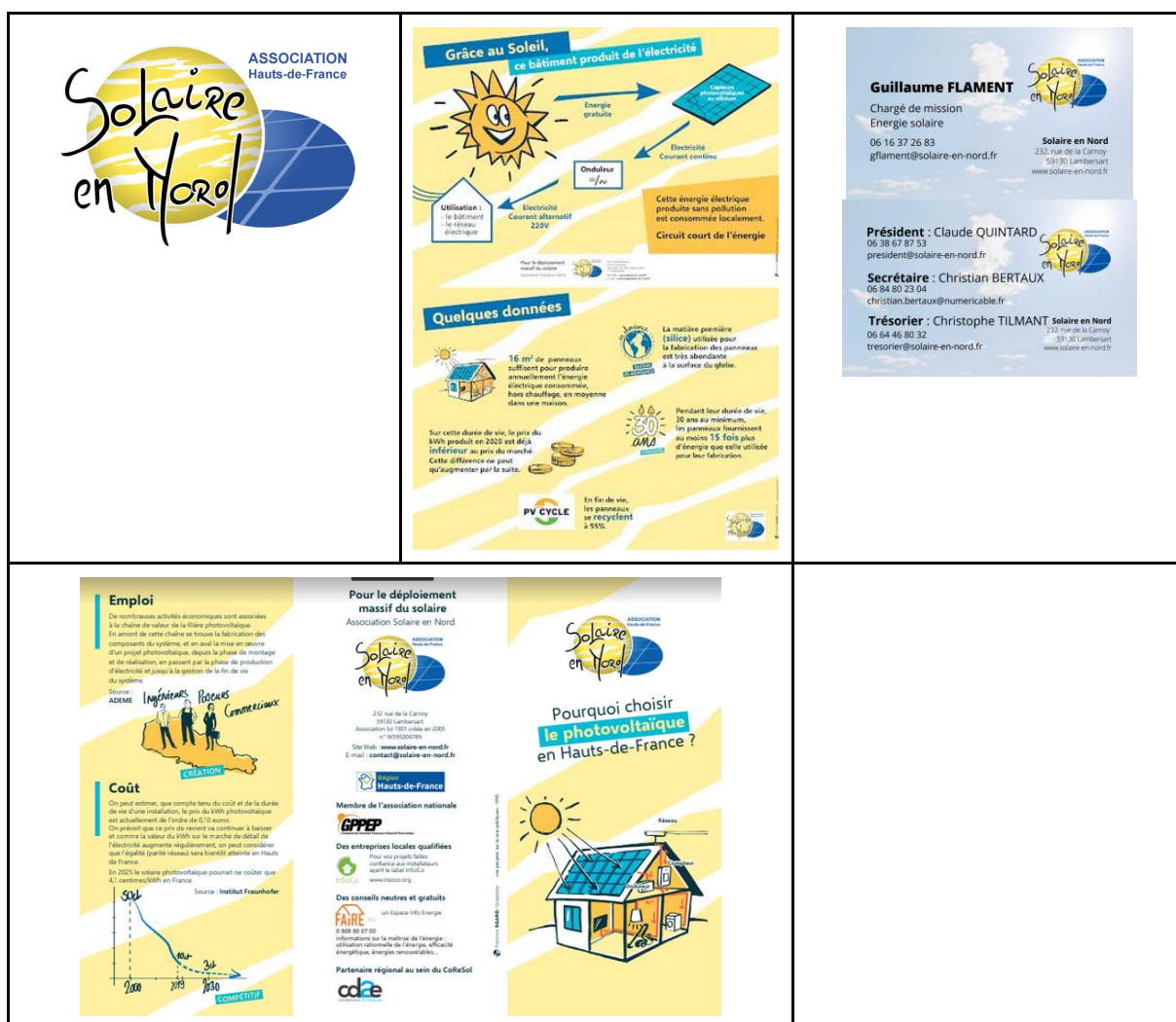
**18 articles** ont été publiés dans la partie "blog" du nouveau site internet de l'association en 2021.

Nous diffusons par ailleurs des newsletters spécifiques par projets, à destination des citoyens et des partenaires. Ce sont ces outils principaux de communication que l'association utilise pour la communication externe. **9 lettres d'actualités** ont été diffusées pour l'ensemble des 3 projets citoyens en cours (Lezennes , Bazaar St So et Quesnoy sur Deule).

Nous avons également mis en place une nouvelle lettre d'information bimestrielle de l'association à destination des adhérents, sympathisants et partenaires soit (1063 personnes sensibilisées).

**2 lettres d'informations** ont été envoyées en 2021.

Dans le cadre de la refonte des supports de communication de l'association, les kakémonos, le triptyque argumentaire sur le photovoltaïque, l'affichage pédagogique des producteurs, cartes de visite ont été élaborés ou mis à jour.





Nous produisons, par ailleurs, régulièrement des infographies, flyers, autocollants ou documents de communication dans le cadre de chaque projet, animation ou intervention que nous organisons ou auxquels nous participons.

Infographie sur :

- le contenu carbone de l'électricité : [\*"le photovoltaïque champion contre le CO2"\*](#)
- le rythme de développement de l'énergie solaire en région : [\*"il est temps d'agir"\*](#)

Enfin, lors de la tenue de stand ou d'évènement, nous mettons à disposition ces documents, accompagnés parfois de la diffusion de courtes vidéos d'information sur l'énergie solaire photovoltaïque, l'investissement citoyen et sur nos projets déjà réalisés.

Exemples :

Le projet de Anor : [lien youtube](#)

Le projet de Wavrin : [liens vimeo](#) (3 vidéos)

La route de l'énergie : [lien vimeo](#)

Nous avons par ailleurs des maquettes et expositions pour rendre plus attractifs nos stands lors de ces évènements.

Enfin, grâce à nos réseaux associatifs partenaires, nous bénéficions d'une visibilité via leurs propres supports de communication sur leurs sites web du réseau National Energie Partagée, des

réseaux régionaux de l'APES Hauts de France et de la MRES dont nous sommes membres ainsi que de nos partenaires habituels que sont l'association **Energethic** et la **coopérative SOLIS Métropole**.

## Interne

En interne, c'est via un Drive partagé, des échanges d'e-mails et de lettres d'informations sur la liste des adhérents et sympathisants que nous communiquons essentiellement. Nous partageons notamment un kit pédagogique constitué de documents en ligne pour les bénévoles les plus engagés : nos « ambassadeurs du solaire ». En 2021 faute de temps, il n'y a pas eu d'animations spécifiques à destination des bénévoles les plus impliquées.

## 2-2/ Animations

En 2021, l'association a réalisé **13 animations** qui ont permis de sensibiliser **188 personnes**. Les confinements successifs ont eu pour conséquence de limiter fortement la tenue et l'organisation en présentiel de ce type d'événements.

**Lille – visite de chantier / projet PV citoyen Bazaar St So - 03/06 :** Organisation d'une visite du chantier en cours de la toiture solaire citoyenne du Bazaar St SO à destination des habitants, entrepreneurs et souscripteurs (10 personnes)



**Lille – Réunion publique / projet PV citoyen Bazaar St So - 03/06 :** Organisation et intervention lors d'une réunion publique afin d'informer les citoyens et entrepreneurs du Bazaar St SO sur le projet solaire en cours de réalisation (11 personnes)

**Hergnies - Association des Cigales Hauts de France - 12/06 :** Rencontres de porteurs de projet et clubs cigales dans le cadre du partenariat entre le PNR Scarpe Escaut et l'association Solaire en Nord. (12 personnes)

**Lezennes – Forum des associations - 11/09 :** tenu de stand pour la promotion de l'énergie solaire et de l'investissement citoyen. (15 personnes)

**Carnin – journée du développement durable - 11/09 :** tenu de stand pour la promotion de l'énergie solaire et de l'investissement citoyen. (9 personnes)

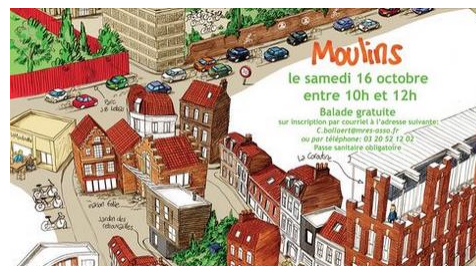
**Villeneuve d'Ascq - foire aux associations - 12/09 :** tenu de stand pour la promotion de l'énergie solaire et de l'investissement citoyen. (15 personnes)



**Steenwerck – Festival du développement durable - 25/09 :** tenu de stand pour la promotion de l'énergie solaire et de l'investissement citoyen. (14 personnes)

**Wavrin - Collectif wavrin en transition / fête de la nature - 26/09 :** tenu de stand pour la promotion de l'énergie solaire et de l'investissement citoyen. (20 personnes)

**Lille - Pas à Pas pour le climat - 16/10 :** Présentation du projet du Bazaar St So dans le cadre de la balade urbaine organisée par la MRES et Virage Energie (18 personnes)



**ANOR le 29/10** participation à la rencontre de plusieurs municipalités organisée par le **PNR de l'Avesnois** autour de la centrale PV citoyenne **d'Anor**. (20 personnes)

**Lille – Ciné-débat / projet PV citoyen Bazaar St So - 16/11 :** Organisation et intervention lors du ciné débat à l'Hybride. Projection du film "We the Power"



mis à disposition par Energie Partagée, actualité sur le projet solaire citoyen du Bazaar St So et des partenaires. Organisation en partenariat avec la MRES. (13)

**Villeneuve d'Ascq - forum des sciences - 19/11** : Organisation et intervention lors du ciné-débat. Projection du film "We the Power" mis à disposition par Energie Partagée, actualité sur l'énergie solaire en région et des partenaires. Organisation en partenariat avec la ville de Villeneuve d'Ascq et la MRES. (8)



**Lezennes – Projet PV citoyen Salle des sports - 25/11** : Organisation et intervention lors du ciné débat et soupe. projection du film "We the Power" mis à disposition par Energie Partagée, actualité sur le projet solaire citoyen et des partenaires. Organisation en partenariat avec la ville de Lezennes et la MRES. (23)

## 2-3/ Interventions

En 2021, l'association a réalisé **5 interventions** qui ont permis de sensibiliser **127 personnes**. Les confinements successifs ont eu pour conséquence de limiter fortement la tenue et l'organisation en présentiel de ce type d'événements.

**Dunkerque - Assises Européennes de la transition énergétique - 26/02** : Intervention lors de l'atelier en visioconférence durant le Off des assises de l'énergie (8 personnes)

**Lille - Rencontres "Les copros vertes" - 13/03** : Intervention lors d'un webinaire sur "[Monter un projet solaire photovoltaïque collectif en copropriété](#)" événement en partenariat avec la ville de Lille et la MEL. (25 personnes)

**Templeuve - association Entreprendre et Développement Durable en Pévèle - 17/06** : présentation des activités de l'association Solaire en Nord à destination des entrepreneurs membres de l'association entr'eDD. (14 personnes)

**Lille - Petit Dej presse sur les énergies citoyennes- 08/12** : Projet tutoré en partenariat avec Enercoop et EnergEthic de 4 étudiants de l'université de Dunkerque (ULCO) - Présentation de l'énergie citoyenne et du projet du Bazaar st-So - [retour en images](#) (10 personnes)

**Région Hauts-de-France - 2<sup>ème</sup> rencontre régionale des énergies renouvelables citoyennes 10, 13 et 15/12** : L'association Solaire en Nord, en tant que partenaire de cet événement, a contribué en tant qu'intervenante en plénière et animatrice de l'atelier n°1 "*nouvel arrêté tarifaire, changement et adaptation : focus sur les conséquences*". Cet événement a été organisé intégralement à distance en visioconférence par l'animatrice régionale des énergies renouvelables citoyennes en Hauts-de-France, mission portée par l'association Energethic depuis mars 2021. (70 personnes)



## 2-4/ Contributions

En 2021, l'association a participé et contribué à 3 événements en région sur le thème de la transition énergétique et des dynamiques climat et REV 3.

**Houplines - atelier de prospectives REV 3 - 11/10** : contribution lors d'un atelier de coopération afin d'élaborer une stratégie en matière de développement durable à l'échelle de la commune

**Laon - rencontres REV 3 / CA du Pays de Laon - 12/10** : Participation à la rencontre d'acteurs locaux et régionaux organisée par la communauté d'Agglomération du Pays de Laon

**Lille -MEL / Hauts conseil pour le climat - 4/10** : Participation à la plénière de mise en place de cette nouvelle instance de gouvernance au sein de la MEL.

## 2-5/ Retombées médiatiques

**La Voix du Nord – 01/06** : Article de présentation du nouveau projet solaire photovoltaïque citoyen sur la toiture de la hall de St So Bazaar en cours de réalisation.

<https://www.lavoixdunord.fr/1017208/article/2021-06-01/lille-au-bazaar-de-st-so-les-ordinateurs-tourneront-l-energie-solaire-citoyenne>

**Emission les expert France bleu Nord – 01/06** : intervention d'un des administrateurs de l'association pour faire la promotion de l'énergie solaire, des projets citoyens collectifs et répondre aux questions des auditeurs.

<https://www.francebleu.fr/archives/emissions/les-experts-9h06/nord/2021?p=7>

**Nordbat – 17/06** : Article de présentation du nouveau projet solaire photovoltaïque citoyen sur la toiture de la hall de St So Bazaar en cours de réalisation.

<https://www.nordbat.com/fr/newsletter/n/3261/chantier-a-lille-la-production-delectricite-solaire-photovoltaïque-se-fait-locale-et-citoyenne#.YMtH0vkzZaQ>

**Projet solaire citoyen Lezennes - 13/11** : article de présentation du nouveau projet solaire photovoltaïque citoyen sur la toiture de la salle des sports du complexe sportif de Lezennes et invitant à participer à la soirée de projection-débat du "film we the power"

<https://www.lavoixdunord.fr/1098637/article/2021-11-13/lezennes-les-panneaux-solaires-arrivent-au-complexe-sportif>

### 3/ DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES CITOYENS

#### Préambule

On appelle « citoyen » un projet de production d'énergie renouvelable qui ouvre majoritairement son capital au financement collectif et son pilotage aux acteurs locaux, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

Dans un projet "participatif", les acteurs locaux et citoyens financent mais sans accéder à la gouvernance et donc ne maîtrisent pas les grandes décisions du projet. La charte du réseau national Energie Partagée définit les projets citoyens en fonction de 4 critères : **ancrage locale, gouvernance démocratique, exigence écologique et démarche non spéculative**.

Un travail quotidien et conjoint a été réalisé par l'association Solaire en Nord et la SAS SOLIS Métropole pour faire émerger de nouveaux projets, accompagner les nouveaux porteurs de projets, assurer le développement des toitures en cours de réalisation en effectuant une partie des missions d'AMO jusqu'à la mise en service.



#### Ancrage local

Les habitants et/ou collectivités sont parties prenantes, le plus tôt possible et pendant toute la durée d'exploitation du projet



#### Gouvernance démocratique

Transparence + principe coopératif : même minoritaires dans le capital, les acteurs locaux et citoyens gardent la maîtrise des grandes décisions sur le long terme



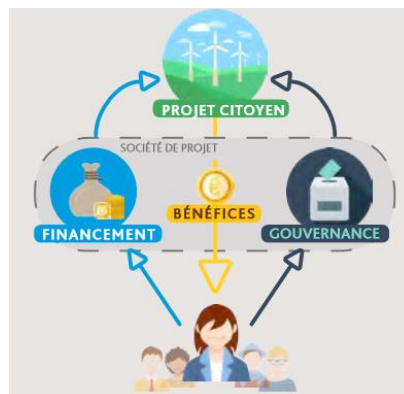
#### Exigence écologique

Le projet minimise son impact local et global, et s'inscrit durablement dans une logique de réduction des consommations d'énergie.



#### Démarche non spéculative

Les actionnaires restent sur le long terme dans le projet et consacrent une partie de la valeur du projet au développement territorial



#### 3-1/ Le partenariat Solaire en Nord – SOLIS Métropole

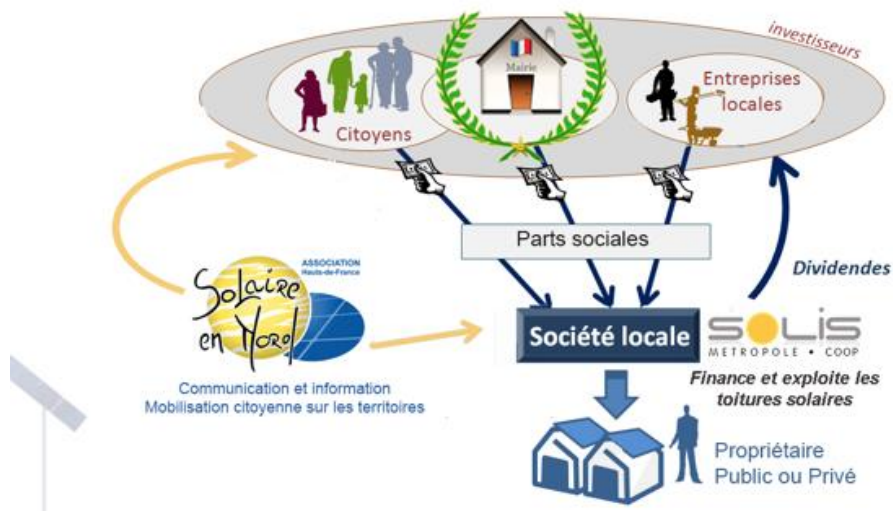
En 2021, l'association **Solaire en Nord** reprend, à son compte, l'intégralité des missions auparavant gérées par l'association SOLIS. L'association a donc repris le partenariat historique avec la SAS Solis Métropole dédiée spécifiquement au portage de projets collectifs photovoltaïques citoyens en partenariat avec les collectivités.

SOLIS Métropole, créée en 2012 par les membres de l'association Solaire en Nord est la 1<sup>ère</sup> coopérative citoyenne de production locale d'électricité en Hauts-de-France. A l'origine, elle a été créée pour mettre en œuvre des projets de toitures solaires photovoltaïques citoyennes sur la métropole de Lille. Elle a désormais étendu son territoire d'intervention avec pour ambition de porter d'autres projets en région Hauts-de-France.

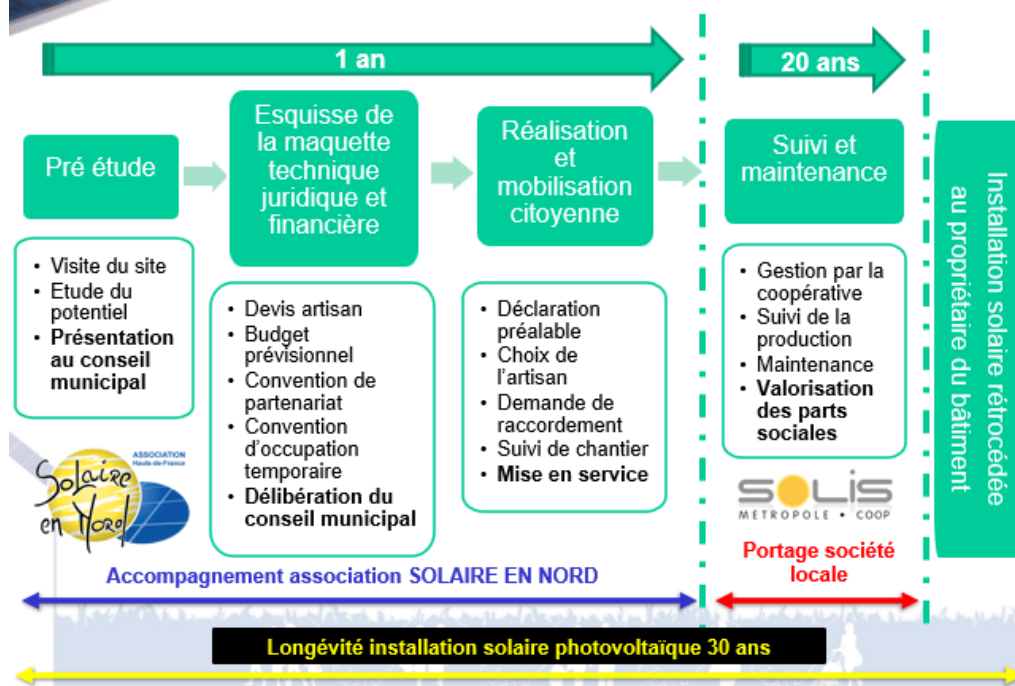
Forte de ce partenariat, l'association Solaire en Nord propose des projets « clés en main », en réalisant l'ensemble des étapes de la 1<sup>ère</sup> rencontre d'un porteur de projet ou du repérage d'un site à la mise en service en passant par toutes les étapes administratives (DP, convention de partenariat...), techniques (cahiers des charges, suivi de chantier...) et le financement et la mobilisation citoyenne. La collecte des Parts Sociales, la construction de la toiture solaire et son exploitation pendant 20 ans, sont assurées par la coopérative **SOLIS Métropole**.

## Animation, financement et gouvernance d'un projet citoyen

Association Solaire en Nord & SAS SOLIS Métropole



## Notre maîtrise de la gestion projet



### 3-2/ Actions de communication

En 2021 l'association Solaire en Nord a mis en place un site internet pour la SAS Solis Métropole. Ce site est administré à la fois par l'association et la SAS Solis Métropole. La mise à jour des pages des projets, l'avancement dans la collecte des financements citoyens, la publication d'articles réguliers sur l'actualité des projets et le suivi des données de production sont autant de tâches hebdomadaires à assurer pour communiquer et informer les citoyens, souscripteurs et partenaires des projets.

5 articles ont été publiés en 2021 : <https://www.solis-hdf.fr/actus/>

### 3-3/ Les réalisations en fonctionnement



L'association assure, aux côtés et pour le compte de la coopérative SOLIS Métropole, le suivi de production des toitures solaires photovoltaïques en fonctionnement et la gestion des nouveaux souscripteurs pour chaque nouveau projet.

Fin 2021, l'association Solaire en Nord a permis à la coopérative SOLIS Métropole de développer 6 toitures solaires photovoltaïques citoyennes. Une 7<sup>ème</sup> est réalisée et en attente de raccordement à Lille au Bazaar St So. La collecte de financement de ce nouveau projet de 36 kWc est toujours en cours.

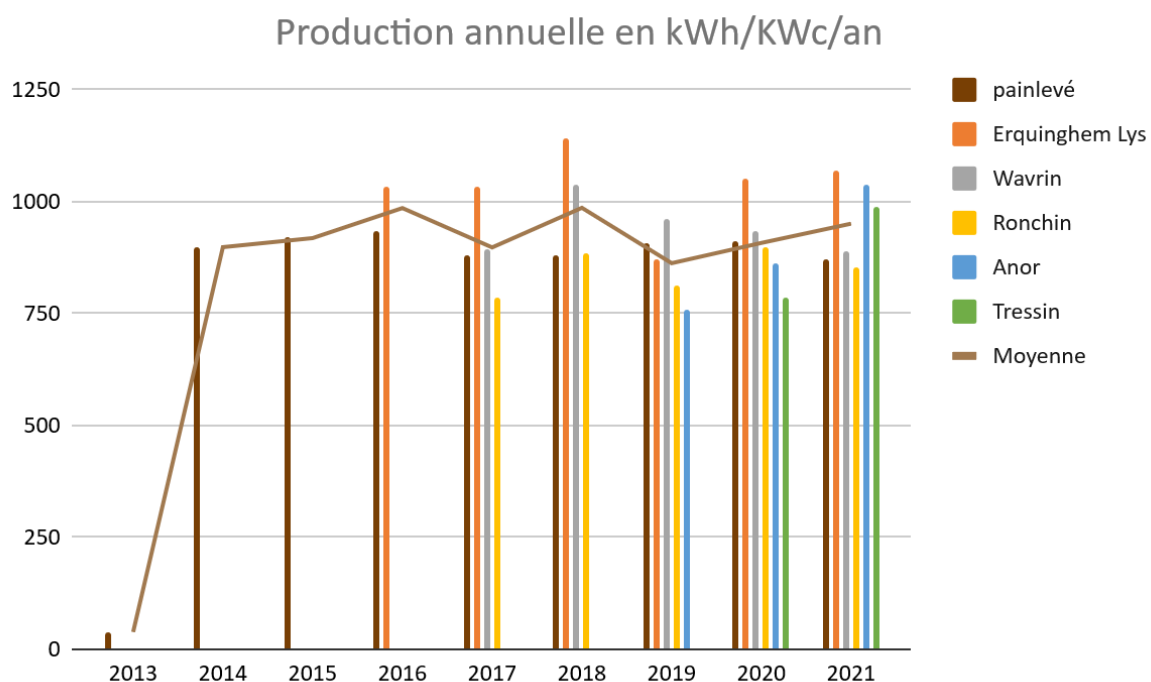
En quelques chiffres fin 2021, SOLIS MÉTROPOLE regroupe plus de 200 citoyens, 6 clubs cigales ainsi que 10 collectivités. Les 6 toitures solaires photovoltaïques représentent 178 kWc de puissance installée pour un montant d'investissement d'environ 350 k€ et un capital de 180 k€.

### Les réalisations en fonctionnement de SOLIS MÉTROPOLE

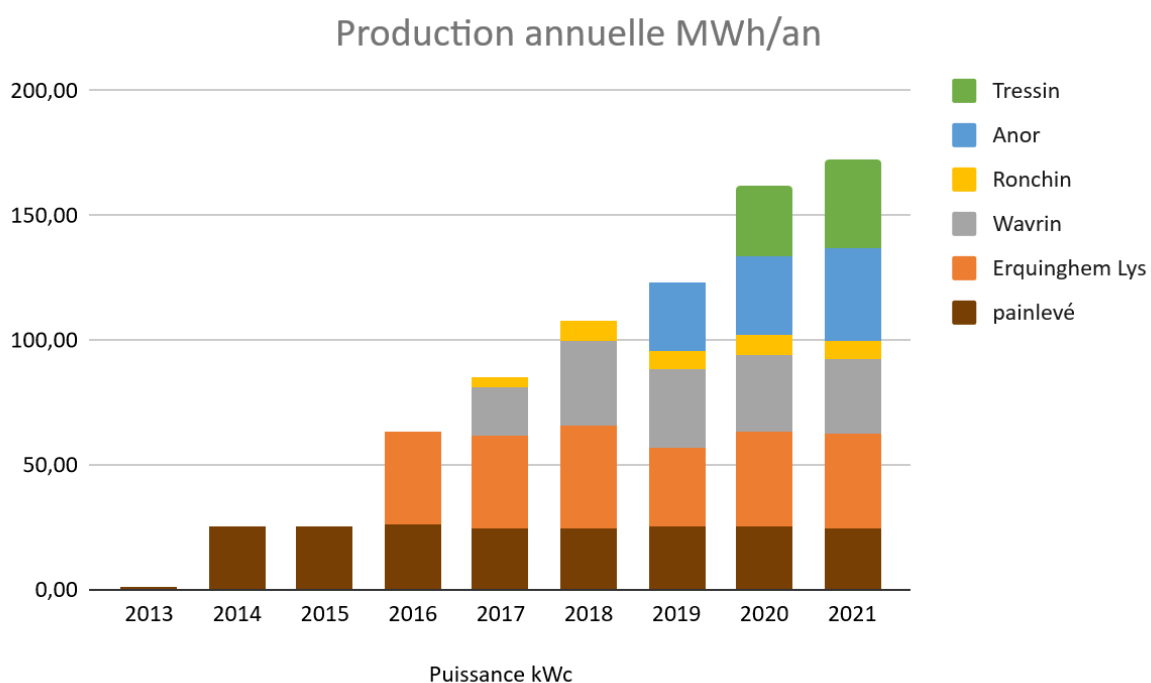
|                                                                                                                         |                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                        |                                     |
| <p><b>Lille</b><br/>Ecole Painlevé<br/>Mise en service : 3 décembre 2013<br/>27.5 kWc – 180 m<sup>2</sup></p>           | <p><b>Erquinghem Lys</b><br/>Ecole d'Ercan<br/>Mise en service : 3 décembre 2015<br/>35.7 kWc – 250 m<sup>2</sup></p> |
|                                      |                                   |
| <p><b>Wavrin</b><br/>Eglise Saint Martin<br/>Mise en service : 29 mars 2017<br/>33 kWc – 200 m<sup>2</sup></p>          | <p><b>Ronchin</b><br/>Ecole primaire Jean Moulin<br/>Mise en service : 10 mai 2017<br/>9 kWc – 50m<sup>2</sup></p>    |
|                                      |                                   |
| <p><b>Anor</b><br/>Salle des fêtes Andrée Beauné<br/>Mise en service : 10 avril 2019<br/>36 kWc – 210 m<sup>2</sup></p> | <p><b>Tressin</b><br/>Salle polyvalente<br/>Mise en service : 16 avril 2020<br/>36 kWc – 210 m<sup>2</sup></p>        |

Voici ci-dessous en synthèse quelques graphiques représentant la production annuelle de chaque toiture solaire photovoltaïque en fonctionnement depuis la création de la coopérative en 2012.

## Production annuelle photovoltaïque par projet citoyen

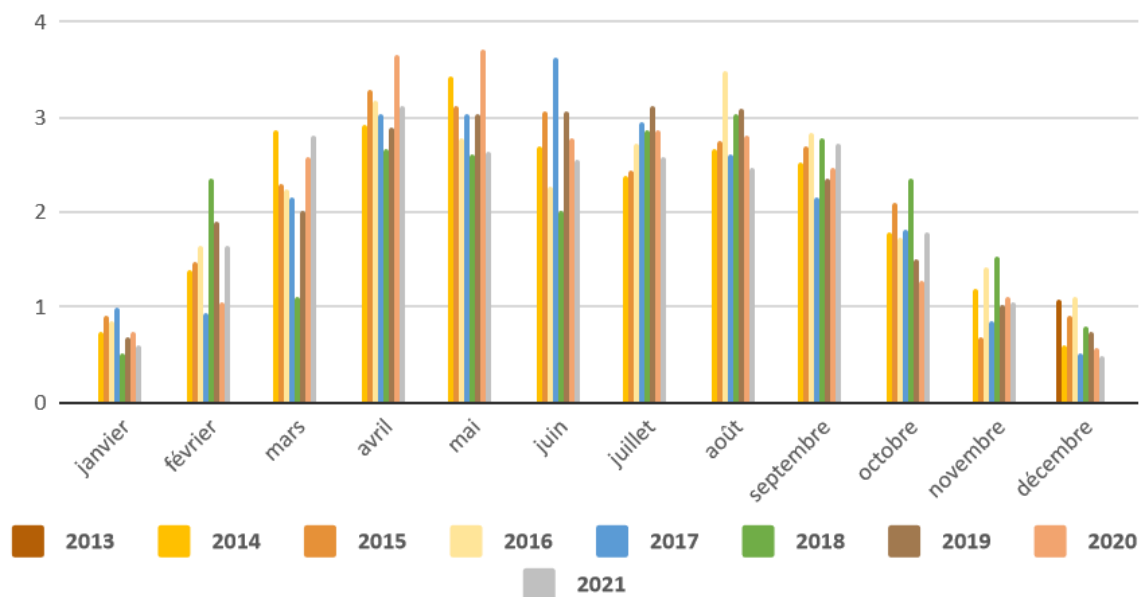


## Production annuelle photovoltaïque totale de SOLIS Métropole



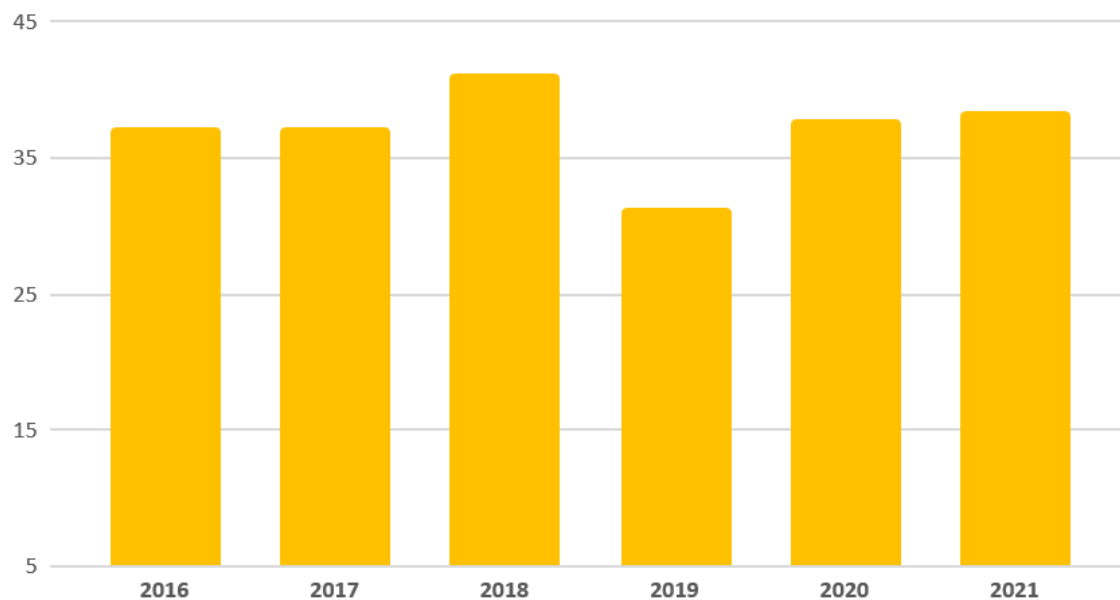
## Exemple de répartition de la production sur une année mois par mois

### Production de la toiture solaire photovoltaïque citoyenne de 28 kWc à Lille Painlevé 2013-2021 (MWh/mois)



### Production totale par année depuis la mise en service

### Production de la toiture solaire photovoltaïque citoyenne de 36 kWc à Erquinghem-Lys MWh/an



### 3-4/ Les réalisations en cours

**4 projets** de toitures photovoltaïques, représentant **144 kWc** supplémentaires sont en cours de réalisation (Lezennes, Quesnoy sur Deûle, Lille et Wagnies le Grand). L'association Solaire en Nord réalise, en complément des missions d'animation citoyenne, l'AMO pour le compte de la coopérative SOLIS Métropole. Concernant les missions d'animation citoyenne et d'AMO pour l'ensemble de ces projets, les conséquences du contexte sanitaire de 2020 se sont faites ressentir fortement en 2021. En effet, nous avons rencontré de nombreuses difficultés dans le cadre des demandes de raccordement auprès de l'opérateur Enedis qui a allongé la durée de traitement des dossiers passant de quelques semaines à plusieurs mois. C'est une contrainte forte qui a ajouté beaucoup de difficultés de gestion des projets : date de validité des devis dépassée, conventionnement à reconsidérer, baisse du tarif d'achat, augmentation du prix des matières premières etc... Toutes ces variables ont nécessité de nombreux ajustements du modèle économique des projets et ont fragilisé par la même occasion celui de l'association surtout en terme de trésorerie.

#### **Lezennes – salle des sports du complexe sportif Philippe Berthe >> [Présentation détaillée](#)**

La commune de Lezennes a délibéré le 22 novembre 2018 la mise à disposition de la toiture de la salle des sports du complexe sportif et de loisirs Philippe Berthe à SOLIS Métropole pour développer une installation solaire photovoltaïque citoyenne.



#### **Financement**

La commune, propriétaire du bâtiment, financera le projet à hauteur de 50% du budget total. L'objectif de souscription citoyenne est d'environ 20% soit 18 000 €. Le complément du financement sera couvert par un emprunt.

Fin 2021, **42%** de l'objectif de collecte, soit **7600 €**, est atteint avec la participation de **16 citoyens et 1 club cigales**.

#### **Caractéristiques techniques**

- Puissance : 36 kWc
- Surface environ 210 m<sup>2</sup>
- 120 panneaux solaires photovoltaïques fabriqués en Chine
- Production estimée à 34 200 kWh : L'équivalent de la consommation de 11 foyers (hors chauffage)

#### **Actualité du projet**

Samedi 11 septembre 2021 : forum des associations de Lezennes : tenue d'un stand pour présenter l'actualité du projet

Jeudi 25 novembre 2021 de 19h à 21h salle Grémaux à Lezennes : Projection de film, débat et soupe "[We the Power](#)" en partenariat avec la municipalité de Lezennes, la MRES, Déclics et l'Espace Info Énergie (réseau FAIRE)

Printemps 2022 : réalisation de la toiture solaire photovoltaïque

été 2022 : raccordement et mise en service

L'année 2021 a permis de poursuivre le développement du projet : sélection de l'artisan, l'entreprise Solstyce au printemps, demande complète de raccordement en juin, réalisation des travaux de renforcement de charpente et reprise des animations à destination des habitants. **L'association a perdu plus de 4 mois lié au long traitement du dossier de raccordement par enedis** ainsi que dans l'élaboration d'une proposition financièrement acceptable. Un devis a pu être validé début décembre ainsi que la commande de l'artisan réactualisée. Le chantier est prévu pour mars/avril 2022.

---

**Communauté de communes du Pays de Mormal - Wagnies le Grand – la fabrique de Mormal – ZAC de la vallée de l'Aunelle >> [Présentation détaillée](#)**

La Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM), a souhaité inscrire la zone d'activité artisanale de la Vallée de l'Aunelle, située à Wagnies-le-Grand, dans la Troisième Révolution Industrielle. C'est dans ce cadre que la CCPM a l'installation d'une centrale photovoltaïque citoyenne. La CCPM, en partenariat avec le PNR de l'Avesnois, souhaite faire participer les habitants à la transition énergétique de leur territoire. La CCPM a donc délibéré le 25/06/19 pour confier la réalisation de cette toiture photovoltaïque citoyenne à SOLIS Métropole et l'animation du projet à l'association SOLIS.



### Financement

La communauté de communes du Pays de Mormal, propriétaire du bâtiment, financera le projet à hauteur de 50% du budget total. L'objectif de souscription citoyenne est d'environ 20% soit 17 000 €. Le complément du financement sera couvert par un emprunt. Fin 2020, **38%** de l'objectif de collecte, soit **6450 €** est atteint avec la participation de **13 citoyens**.

### Caractéristiques techniques

- Puissance : 36 kWc
- Surface environ 210 m<sup>2</sup>
- 120 panneaux solaires photovoltaïques fabriqués en Europe



- Production estimée à 34 200 kWh : L'équivalent de la consommation de 11 foyers (hors chauffage)

### Actualité du projet

05 mars 2020 : présence lors de l'inauguration de la ZAC de la vallée de l'Aunelle et annonce du lancement du projet photovoltaïque sur la toiture du bâtiment de la fabrique de Mormal.

Hiver 2020 : déclaration préalable

Printemps 2021 : en attente de l'accord de la CCPM pour la poursuite du développement du projet solaire citoyen.

La CCPM a rencontré quelques contretemps suite à la réception du bâtiment neuf. La CCPM souhaite donc lever les réserves liées à cette réception avant de poursuivre le développement du projet solaire et cela pour une période indéterminée. Par conséquent, l'association Solaire en Nord a dû interrompre toute animation et toutes démarches en 2021. C'est à regret bien évidemment car ce projet faisait partie des réalisations attendues en 2021. Les souscripteurs ont été informés de cette situation afin de proposer un remboursement ou une affectation différente de leur financement sur un autre projet en attendant.

---

### St So Bazaar - Lille – St So Immo : Smart & Initiatives et cité >> [Présentation détaillée](#)

Dans le cadre de l'aménagement du site de Saint Sauveur, La ville de Lille a souhaité dédier un des bâtiments existants de 5000 m<sup>2</sup> à l'économie créative : « un lieu hybride où l'on travaille, où l'on produit, où l'on découvre et où l'on se rencontre ». >> [Dossier de presse](#).

La ville de Lille, propriétaire du bâtiment, a confié à [Smart](#) et [Initiatives et Cité](#), associés au sein de la SAS Saint-So Immo, la gestion, la rénovation et l'exploitation du site pour les 25 prochaines années.

En 2019, une convention de partenariat a été signée entre St-So Immo et la coopérative SOLIS Métropole pour la réalisation d'une toiture solaire photovoltaïque citoyenne de 36 kWc (environ 200 m<sup>2</sup>) dont la réalisation est prévue en 2021. L'association SOLIS chargée de l'animation citoyenne et de la conduite du projet a donc lancé la campagne de souscription dès février 2020.



### Financement

St So Immo, gestionnaire du bâtiment, financera le projet à hauteur de 50% du budget total. L'objectif de souscription citoyenne est d'environ 20% soit 17 000 €. Le complément du financement sera couvert par un emprunt.

Fin 2020, **56%** de l'objectif de collecte, soit **9500 €** est atteint avec la participation de **21 citoyens**.



## Caractéristiques techniques

- Puissance : 36 kWc
- Surface environ 210 m<sup>2</sup>
- 120 panneaux solaires photovoltaïques fabriqués en Europe
- Production estimée à 34 200 kWh : L'équivalent de la consommation de 11 foyers (hors chauffage)

## Actualité du projet

05 mai 2021 : [Démarrage du chantier](#) d'implantation de l'installation solaire photovoltaïque

07 mai 2021 : [lettre d'actualité #2](#)

18 mai 2021 : [lettre d'actualité #3](#)

25 mai 2021 : [Visite de chantier](#) commentée à 13h, en présence de membres de l'association Solaire en Nord, de la coopérative Solis Métropole, de l'équipe du Bazaar St So et de l'entreprise Sunelis.

28 mai 2021 : [lettre d'actualité #4](#)

03 Juin 2021 à 11h45 : Réunion de présentation du projet à destination des résidents et usagers du Bazaar St So. Durée 1h

16 octobre 2021 : Présentation du projet dans le cadre de l'animation "Pas à Pas pour le climat" organisé par la [Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités](#) et [Virage Énergie](#). Durée 2h

3 novembre 2021 : [lettre d'actualité #5](#)

16 novembre 2021 à [l'Hybride](#) à Lille de 19h à 21h : Projection de film, débat et pot convivial : "[We the Power](#)" en partenariat avec la [Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités](#) et [Solaire en Nord](#).

Hiver/printemps 2021/2022 : autres réunions d'informations en cours de programmation par l'association [Solaire en Nord](#) mandatée par Solis Métropole pour l'animation citoyenne autour du projet

L'année 2021 a permis de poursuivre le développement du projet : réalisation de l'installation au printemps par l'entreprise Sunelis, demande de raccordement complète en mai et animation citoyenne autour du projet. **L'association a perdu plus de 4 mois lié au long traitement du dossier de raccordement par enedis** et le report de la mise en chantier du raccordement de octobre à décembre suite au refus, par l'architecte de la SPL Euralille, de la solution de mise en oeuvre d'Enedis. L'architecte s'opposait à la réalisation d'une tranchée sur la voirie neuve. La présence d'un transformateur dans le bâtiment a permis de réaliser une solution avec une intervention moins lourde. C'est la solution, préconisée initialement par nos soins puis refusée par enedis, qui a finalement été imposée par l'architecte.

**Quesnoy sur Deule – Salle Festi'Val >> [Présentation détaillée](#)**

La commune de Quesnoy-sur-Deûle a validé fin 2017 la mise à disposition de la toiture de la salle Festi'Val à SOLIS Métropole pour développer une installation solaire photovoltaïque citoyenne et SOLIS Association pour l'animation citoyenne.



### Financement

La commune de Quesnoy-sur-Deûle, propriétaire du bâtiment, financera le projet à hauteur de 50% du budget total. L'objectif de souscription citoyenne est d'environ 20% soit 17 000 €. Le complément du financement sera couvert par un emprunt.

Fin 2020, **53%** de l'objectif de collecte, soit **8965 €** est atteint avec la participation de **37 citoyens**.

### Caractéristiques techniques

- Puissance : 33 kWc géré par la coopérative (vente de la totalité) + 3 kWc géré par la commune en autoconsommation
- Surface environ 210 m<sup>2</sup>
- 120 panneaux solaires photovoltaïques fabriqués en Europe
- Production estimée à 34 200 kWh : L'équivalent de la consommation de 11 foyers (hors chauffage)

### Actualité du projet

10 juin 2021 : [lettre d'actualité #1](#)

6 août 2021 : [lettre d'actualité #2](#)

Travaux programmés en avril 2022

L'année 2021 a permis de poursuivre le développement du projet : sélection du poseur, l'entreprise Solstice au printemps, demande complète de raccordement en juin. **L'association a perdu plus de 4 mois lié au long traitement du dossier de raccordement par Enedis** et sa difficulté à élaborer une proposition financièrement acceptable. Un devis a pu être validé début décembre et la commande du poseur réactualisée. Le chantier est prévu pour mars/avril 2022.

## 3-5/ Les nouveaux projets

L'année 2021 a été une année de reprise de l'activité avec de nouvelles contractualisations pluriannuelles ainsi que la conduite de partenariats déjà en cours ou de nouvelles études. Le parcours de l'EFC, que l'association a suivi, nous a permis de réinterroger nos missions et offres de services. Nous avons, en parallèle de ce travail interne, mis en œuvre et en application ces nouvelles pratiques dans nos nouveaux partenariats. Cela s'est traduit à la fois par des contractualisations plus pérennes et qualifiantes mais également par une prise en compte élargie des besoins des partenaires en matière de développement de l'énergie solaire. Nos études, notre animation, notre accompagnement dépassent désormais le cadre unique des projets collectifs citoyens portés par Solis Métropole. Cela nous a permis de réaffirmer notre volonté de répondre aux besoins des habitants qui souhaitent développer l'énergie solaire sur leur habitation ou dans leur commune. C'est donc une année de transition dans nos pratiques mais également d'expérimentations avec plus ou moins de succès au rendez-vous.

### **SIA Escaudain : projet d'autoconsommation collective [en cours]**

SIA Habitat est un bailleur social qui gère et anime plus de 44 000 logements dans la région Hauts-de-France. C'est un des opérateurs majeurs du logement social et la 3ème ESH (Entreprise Sociale pour l'Habitat) de la région.

<https://www.sia-habitat.com/>

Au printemps 2020, SIA Habitat a sollicité l'association SOLIS pour l'accompagner dans l'animation citoyenne de son projet d'autoconsommation collective sur un quartier situé dans le bassin minier composé d'environ 125 logements. Notre mission va s'étaler sur environ 2 ans puisque le contexte sanitaire contraint fortement le calendrier du projet et, par ailleurs, nos modes d'interventions.

SIA Habitat s'est engagé dans un projet qu'elle estime expérimental et ne souhaite pas que nous communiquions sur celui-ci. Nous ne pouvons donc pas apporter davantage d'informations. Notre mission a débuté en septembre 2020. C'est un projet novateur et ambitieux, très encourageant pour l'association puisque ce partenariat permet d'élargir nos champs d'actions et offre de nouvelles perspectives d'interventions vis-à-vis de nouveaux partenaires. En 2021, l'association Solaire en Nord a donc repris la poursuite de ce partenariat. Une réunion a été organisée en mai dans le cadre de notre mission. A ce jour, 20% de la mission a été réalisée. Comme pour les projets citoyens, SIA est confronté à des retards dans la réalisation concrètes des toitures solaires. C'est un projet qui va s'étaler sur plusieurs années.

### **Association des Paralysés de France (APF France Handicap) : étude d'opportunité [achevé]**

APF France handicap est la plus importante organisation française reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. APF est une association nationale d'environ 14 000 salariés.

<https://www.apf-francehandicap.org/>

Fin 2020, APF nous a sollicité dans le cadre de la construction de leur nouveau foyer d'accueil à Dunkerque dont la livraison est prévue en 2025. Ce bâtiment vient en remplacement du foyer existant <http://salines-apf.fr/> dont la vétusté ne permet plus de répondre aux exigences actuelles pour un accueil convenable des résidents. APF souhaite être exemplaire du point de vue de la performance énergétique (isolation, choix des matériaux, équipements, ENR etc...) et s'inscrire dans la dynamique REV 3. Ils nous ont donc sollicité pour étudier l'opportunité d'équiper le bâtiment en panneaux solaires photovoltaïques en portage citoyen. Nous avons réalisé cette étude de potentiel solaire avec un scénario en portage citoyen par une coopérative et présenter les résultats de l'étude en avril 2021. La mission est donc terminée.

## **Artres / Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole (CAVM) : projet solaire collectif citoyen sur la toiture d'une école [en attente]**

En septembre 2020, le Conseiller en Energie Partagée (CEP) de la CAVM avec qui nous échangeons depuis plus de 2 ans, nous a mis en relation avec la commune d'Artres qui souhaite rénover la toiture de l'école pour l'été 2021. C'est dans ce cadre qu'elle souhaite étudier la possibilité d'équiper le bâtiment en panneaux solaires photovoltaïques avec la participation active des habitants. Nous avons donc rencontré l' élu chargé du projet et effectué une visite de site pour confirmer la faisabilité d'un tel projet. Une étude comparative a été réalisée entre un montage subventionné par la CAVM et un portage citoyen. Un arbitrage devait avoir lieu à l'automne 2021 mais suite à la parution du nouvel arrêté tarifaire, les 2 solutions de montage financier ne peuvent plus être proposées. Ce partenariat ne peut donc pas voir le jour tant que nous n'avons pas de nouveau modèle économique en portage citoyen à proposer. C'est une priorité à laquelle l'association s'attèle en cette fin d'année 2021.

## **Villeneuve d'Ascq : projet solaire collectif citoyen sur la toiture d'une école [en cours de contractualisation]**

Dans le cadre de la rénovation d'une toiture d'une école située dans le quartier de la Maillerie, la commune a sollicité l'association Solaire en Nord afin d'étudier l'opportunité pour le développement d'un projet solaire photovoltaïque collectif et citoyen porté par la SAS Solis Métropole. Un rapport d'analyse et de faisabilité a été réalisé. Suite au nouvel arrêté tarifaire, nous sommes dans l'attente de proposition d'un nouveau modèle économique afin de poursuivre le développement du projet.

## **Ennetière en Weppes : analyse potentiel solaire et stratégie patrimoniale [achevé]**

La commune nous a sollicité afin d'être conseillée et orientée dans ses choix stratégiques pour le développement de l'énergie solaire photovoltaïque. Une analyse du potentiel solaire a été réalisée pour 4 bâtiments (Foyer rural, école, médiathèque, accueil enfants) et une note stratégique a été fournie afin de planifier à court, moyen ou long terme la mise en œuvre de centrales solaires en autoconsommation ou vente totale avec ou sans portage citoyen.

## **PNR Scarpe Escaut : AMI toitures solaires citoyennes sur le patrimoine des communes [en cours]**

Depuis 2018, nous sommes en relation avec le PNR Scarpe Escaut pour mettre en place une stratégie territoriale de développement de toitures solaires photovoltaïques citoyennes en partenariat avec les communes du territoire. A l'automne 2020, il a été décidé d'établir une proposition de conventionnement sur 3 ans pour les accompagner au lancement d'un appel à projet en 2021 et au développement à minima de 3 projets solaires citoyens. La convention a pu être établie en mars 2021 et l'appel à candidature lancé par le PNR au printemps. 2 candidatures ont été pré-sélectionnées et validées en septembre : les communes de **Fenain et Aubry du Hainaut**. Une 3ème, celle de **Raismes** est en attente. Suite à la parution du nouvel arrêté tarifaire en octobre, le partenariat est interrompu faute de pouvoir proposer le modèle économique habituel de la SAS Solis Métropole. Cet arrêté est lourd de conséquence pour l'association puisqu'il représentait une part importante de l'activité pour l'association pour ces 3 prochaines années. L'étude de nouveaux modèles économiques en portage citoyen est donc à l'étude également pour offrir des perspectives à ce territoire et ces 3 communes.

## **Communauté de communes Pévèle Carembault / Collectif Solaire de la Pévèle / communes :**

**Phalempin, Louvil, Templeuve, Cysoing, Thumeries, Wahagnies, Genech, Cappelle en Pévèle (non abouti)**

Durant les années précédentes, à plusieurs reprises nous avons été en contact avec des communes, le collectif d'habitants et la CCPC afin d'échanger sur le développement de projets collectifs citoyens. Constatant la diversité des partenaires et leur volonté commune de développer l'énergie solaire, en février 2021 nous avons organisé, en partenariat avec le collectif d'habitants une réunion en présentiel afin que l'ensemble de ces futurs porteurs de projets (élus et citoyens) puissent se rencontrer et échanger. A l'issue de cette réunion, il a été convenu que l'association propose un partenariat avec la CCPC sur plusieurs années afin de répondre à la fois à la demande des communes, du collectif citoyen et la CCPC. Après de nombreux échanges et réunions afin de définir une convention permettant de répondre aux attentes des acteurs du territoire, en octobre 2021, la CCPC nous annonçait qu'il souhaitait plutôt embaucher en interne un chargé de mission dédié au développement de l'énergie solaire sur la patrimoine des communes. Ce partenariat non concluant fût une déception pour l'association. Nous envisageons la mise en place d'une dynamique globale autour du développement de l'énergie solaire à l'échelle du territoire, sous la forme de projets individuels ou collectifs associant les différents acteurs de la filière. Nous restons bien évidemment disposés à répondre aux besoins des communes en matière de développement de l'énergie solaire et de portage par une coopérative citoyenne. Nous reprendrons contact avec les communes déjà rencontrées dès que nous aurons un nouveau modèle économique compatible avec le nouvel arrêté tarifaire d'octobre 2021.

## **Métropole Européenne de Lille : développer l'énergie solaire et mobiliser les citoyens dans le cadre du PCAET (en cours de contractualisation)**

A partir de juillet 2021, l'association a pu renouer les liens avec les nouveaux interlocuteurs et responsables politiques et techniques des missions Énergie-climat. Une volonté commune de développer l'énergie solaire non pas uniquement à l'échelle de projets collectifs citoyens mais également à l'échelle individuelle est apparue. L'association a donc proposé au dernier trimestre 2021 un conventionnement pour 3 ans afin d'accélérer le développement de l'énergie solaire et d'encourager le passage à l'action des citoyens. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des actions du PCAET et s'organisera autour de 3 actions :

- **Animation du cadastre** : permanences, conseils individualisés, rendez-vous à distance lien avec le réseau des conseillers FAIRE et Amélio,
- **Animation du territoire** : organisation d'événements à l'attention des habitants et des élus communaux
- **Expérimentations collectives** : identification de porteurs projets, accompagnements innovants en phase de développement et retours d'expériences

Fin 2021, la convention est en cours de finalisation et une délibération sera prise en février 2022 afin d'officialiser le démarrage de ce nouveau partenariat.

## **Conclusion**

Ces partenaires engagés dessinent de nouvelles perspectives en termes d'élargissement dans nos approches, missions et cibles ainsi qu'une meilleure visibilité sur 3 ans pour l'association. Néanmoins, on ne peut que constater :



-d'une part la forte mobilisation d'acteurs plutôt implantés ou menant des projets dans le Nord,

La construction de nouveaux partenariats avec des collectivités nécessitent du temps. L'émergence de nouveaux porteurs de projets dans le « versant sud » de la Région, en demandera tout autant.

-d'autre part, un blocage conséquent dans le développement des projets collectifs citoyens suite au nouvel arrêté tarifaire.

La poursuite des partenariats engagés ou en cours de construction nécessitent d'apporter très rapidement des solutions en termes de nouveau modèle économique et de portage juridique. Sans solution rapide, cela sera préjudiciable à l'équilibre financier de l'association et plus globalement portera un coup d'arrêt dans l'émergence de nouveaux projets portés par Solis Métropole.

## 4/ AIDE À L'ÉMERGENCE ET COOPÉRATION D'ACTEURS

### Préambule

*L'association Solaire en Nord est membre de plusieurs réseaux associatifs à l'échelle nationale et régionale. Ces réseaux sont l'occasion pour l'association de rendre plus visible son activité, de contribuer à conforter ses compétences et de s'associer pour amplifier son action au quotidien. L'association a soutenu depuis plusieurs années cette idée partagée, avec ses partenaires que sont EnergETHIC et Enercoop HdF de création d'un réseau régional de l'énergie citoyenne en Hauts-de-France. 2021 a été l'année de concrétisation de cette vision. L'association a, par ailleurs, le souhait d'essaimer à la création de collectifs locaux de citoyens s'impliquant dans le développement des ENR et à la création de nouvelles sociétés locales et citoyennes de production d'ENR notamment vers le « versant sud » de la région.*

### 4-1/ Rencontres de nouveaux porteurs de projets

En 2021, un nombre conséquent de nouveaux contacts ont été établis ou poursuivis sur le territoire régional avec de nouveaux porteurs de projets. Une partie importante des contacts pris se situent majoritairement à l'échelle du Nord et du Pas de Calais. Cependant, en dépit d'un contexte sanitaire encore contraignant en début d'année, des entretiens à distance ou en présentiel ont pu se tenir avec de nouveaux interlocuteurs dans l'Aisne et l'Oise. Par ailleurs, il est important de souligner **la diversité des porteurs de projets** qui ont été rencontrés durant cette année 2021. Il s'agit à la fois de communes, **EPCI, associations, collectifs d'habitants, groupements d'associations, entreprises, syndicat d'énergie, citoyens et agriculteurs.**

- **Communes** (Escaudoeuvres, Lambersart, Faches-Thumesnil, Bauvin, Aniche et Cappelle en Pévèle),  
Pour la plupart de ces communes, il s'agissait d'un 1<sup>er</sup> degré d'information sur les projets citoyens d'énergies renouvelables : fonctionnement, portage, animation et financement. La plupart de ces 1ers contacts ont pu se tenir en rendez-vous en présentiel en mairie. Certaines communes ont déjà identifié des sites ou souhaitent établir une stratégie globale pour le déploiement de l'énergie solaire photovoltaïque sur leur patrimoine ce qui nécessite un temps important, en amont, de structuration de cette ambition.
- **Collectivités locales** (CC de la vallée Dorée, CC Pays de Valois),

**CC de la Vallée Dorée** : il s'agissait d'un 1<sup>er</sup> contact d'information sur les projets **d'autoconsommation collective** : fonctionnement, portage, animation et financement.

**CC Pays de Valois** : le 1er contact a été établi par Esra Ercan l'animatrice régionale de l'énergie citoyenne qui a effectué un 1er degré d'information et à orienter ensuite vers l'association Solaire en Nord pour un éventuel accompagnement dans le développement de leur projet de **centrale photovoltaïque au sol** sur environ 15 hectares d'une ancienne friche industrielle. Un échange en visio a été réalisé pour comprendre les besoins de la collectivité, présenter nos missions et envisager des perspectives en co-développement. C'est un projet nouveau pour l'association en termes de puissance, d'implantation et de territoire d'intervention. Nous nous sommes rapprochés d'Enercoop HdF pour éventuellement proposer une offre d'accompagnement et portage en codéveloppement.

- **Collectif citoyen** (Collectif solaire de la Pévèle, St Michel en Transition à Lille et Coyo la Forêt en transition).

**Le collectif "solaire de la Pévèle"** créé début 2020, comptait en fin d'année 2021 près de 206 membres [lien](#). Ce groupe s'est constitué pour promouvoir l'énergie solaire auprès des habitants et inviter les communes à équiper leur patrimoine de panneaux solaires en associant les habitants. A ce titre, des membres du collectifs ont rencontré plusieurs maires ou élus de communes (Genech, Templeuve, Cysoing et Louvil) pour présenter leur démarche. Certaines communes ont d'ores et déjà identifié 1 ou plusieurs bâtiments susceptibles d'accueillir un projet solaire citoyen. L'association Solaire en Nord, dans la continuité des relations établies en 2020 par Solis association, a continué à échanger régulièrement avec ce collectif pour les accompagner dans leur initiative. Nous avons notamment participé à l'organisation d'une rencontre en février 2021 entre les communes intéressées, la CCPC, l'association et le collectif afin de construire une dynamique commune. Malheureusement, comme développé précédemment (cf. 3/5) un conventionnement pour l'animation du territoire par l'association ne verra pas le jour.

**Le collectif Saint Michel en transition (Lille)** : ce collectif est impliqué dans le projet citoyen du Bazaar St So et à ce titre, des échanges réguliers subsistent depuis 2 ans. En cette fin d'année, une nouvelle piste de travail est amorcée pour travailler ensemble sur l'équipement en panneaux solaires des maisons individuelles du quartier. C'est un travail qui portera sur plusieurs années mais le 1er contact est pris.

**Collectif Coyo la forêt en transition** : Le 1er contact a été pris par l'animatrice régionale de l'énergie citoyenne. Après un 1er niveau d'information, elle nous a donc transmis ce contact afin d'identifier la possibilité d'un accompagnement par l'association pour développer l'énergie solaire à l'échelle individuelle ou collective. La commune est prête à mettre à disposition ses toitures récentes pour la pose de centrales solaires. Le Syndicat d'Energie de l'Oise souhaite également développer des projets solaires, une rencontre entre le SE60 et le collectif est prévue début 2022. L'association Solaire en Nord se propose d'accompagner le collectif pour la mise en place d'une centrale citoyenne ou pour organiser des achats groupés.

- **Association** (DK Watt, HandiDéfence, Ageval),

**[Dk Watt](#)** : un collectif d'habitants du dunkerquois s'est constitué en 2019 et a évolué en association fondée en février 2020 : DK Watt. Cette association est membre de la Maison de l'environnement de Dunkerque. Elle a pour but d'inciter les collectivités associées aux habitants, à développer des toitures solaires photovoltaïques collectives et citoyennes. L'association Solaire en Nord a eu de nouveaux cette année quelques échanges avec ses membres au 1er trimestre de cette année pour répondre à leurs demandes ponctuelles dans cette phase de constitution. L'arrivée au printemps 2021 de la mission d'animation régionale de l'énergie citoyenne a permis à Esra Ercan de prendre le relais de l'association Solaire en Nord dans cette phase d'émergence de l'association.

**[HandiDéfence](#)** : cette association souhaitait implanter une installation en autoconsommation totale sur le logement de l'un de leurs membres afin de sensibiliser sur l'énergie solaire et montrer concrètement la mise en œuvre d'un tel équipement. Nous avons donc échangé à plusieurs reprises avec cette association pour les orienter au mieux dans le choix, le dimensionnement et la mise en œuvre d'un kit en autoconsommation.

**[Adeli](#)** : ce groupement d'associations (adaci, entraide, capil, ageval, prim'toit) nous a contacté cette année pour étudier la possibilité d'installer des panneaux solaires photovoltaïques sur une partie de son patrimoine. Nous avons pu les rencontrer et échanger sur nos activités afin

d'identifier leurs besoins. Une proposition de pré-étude de potentiel solaire a été fournie pour 2 sites mais à ce jour, il n'y a pas eu d'accord sur le lancement de ce travail de repérage en amont.

- **Citoyens** (Aniche/Auberchicourt et adhérents ou non de l'association)

Un habitant de la commune d'Auberchicourt, associé avec son voisin, ont décidé de rencontrer les élus de leurs communes et celles limitrophes pour faire la promotion de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'investissement citoyen via la possibilité de portage par coopérative locale de production. Ils ont décidé de se lancer dans cette initiative suite aux élections municipales récentes. Suite aux échanges par mails et par téléphone en 2020, cette année une rencontre a été organisée avec la mairie de Aniche afin de présenter les missions de l'association, les différentes possibilités de portage pour installer et financer une toiture solaire photovoltaïque. La commune semblait plus intéressée par un projet en autoconsommation collective. Suite à ce rendez-vous, il n'y a pas eu d'avancée dans ce sens.

Cette année, un peu plus de 15 habitants ont été conseillés ou informés sur l'énergie solaire en général et leur projet en particulier.

- **Autres professionnels** (agriculteurs, ALEC Sud Aisne, SIECF, Vitamine T)

**4 agriculteurs** : à **Serques, Comines, Brebières et Cantin** nous ont sollicité pour équiper un de leurs bâtiments en panneaux solaires photovoltaïques. Ils s'agissaient d'un 1<sup>er</sup> contact pour obtenir des informations sur l'énergie solaire, les différentes possibilités de montage juridique et financier (portage direct, coopérative citoyenne, autoconsommation ou vente) mais également pour avoir un avis sur des devis/offres commerciales reçues d'entreprises de la filière PV.

**Agence locale de l'énergie du Sud de l'Aisne (ALEC Sud Aisne)** : L'association a repris contact avec l'ALEC Sud Aisne en début d'année pour leur proposer d'intervenir auprès des élus de leur territoire afin de présenter les projets d'énergies renouvelables citoyennes. Une rencontre n'a pas pu s'organiser en 2020 et nous espérons organiser cette rencontre en 2021. Malheureusement notre interlocutrice a quitté ses fonctions sans remplacement. Il n'y a donc pas eu de possibilité de concrétiser cet évènement.

**Syndicat intercommunal d'énergie des communes de Flandres (SIECF)** : Ce syndicat regroupe 3 communautés de communes et 98 communes des Flandres. En février 2021, une rencontre en visio a été organisée conjointement par Energethic et l'association Solaire en Nord pour présenter nos missions et les possibilités de développement de projets citoyens d'énergies renouvelables. Le SIECF semble avoir l'intention de créer sa propre société de projet dédiée à la production d'énergies renouvelables en général et sans exclure la possibilité d'ouvrir certains projets aux citoyens.

**Vitamine T** : 1er groupe français d'entreprises inclusives. Sur son site à Lesquin, l'entreprise envisage d'installer des panneaux solaires photovoltaïques. Ils souhaitaient avoir des conseils et une 1<sup>ère</sup> orientation sur le potentiel solaire, le potentiel en autoconsommation et les possibilités de montage financier et juridique avec ou sans financement citoyen. Une prestation leur a été proposée et qui n'a pas été encore acceptée à ce jour.

## 4-2/ Le réseau national Energie Partagée

L'association Solaire en Nord est membre du réseau national [Energie Partagée](#). C'est une association qui fédère, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie 100% renouvelable en France. La vocation d'Énergie Partagée est d'accompagner une réappropriation de l'énergie par les citoyens, non seulement financièrement par leur implication au capital de ces projets de territoires, mais aussi par une participation active aux réflexions de fond qui composent une transition énergétique durable et partagée.

Cette année, l'association Solaire en Nord n'a pas suivi de formations dispensées par Energie Partagée. En revanche, l'association bénéficie toujours d'une visibilité via la carte des projets du réseau national. [ici](#)

Dans le cadre de notre partenariat avec Energie Partagée nous avons pu bénéficier de leurs ressources documentaires ainsi que l'accès gratuit aux droits du film "[We the Power](#)" pour sa diffusion. Ce film réalisé par Patagonia nous a permis d'animer 3 [soirées projection-débat](#).

Nous avons par ailleurs contribué à plusieurs reprises aux activités du réseau dans le cadre de l'évolution de la réglementation ainsi qu'un groupe de travail sur les démarches de raccordement.

### **Arrêté tarifaire S21 du [6 octobre 2021](#)**

L'association Solaire en Nord s'est impliquée au côté d'Energie Partagée pour relayer l'information concernant ce nouvel arrêté avant sa parution, diffuser et inviter à signer la [tribune](#) du réseau national en mobilisant ses partenaires et enfin communiquer sur les conséquences directes sur la dynamique des projets citoyens en région mais pas uniquement. Un article a été publié sur notre blog "[un nouvel arrêté tarifaire ambivalent](#)" pour clarifier notre point de vue.

Enfin, nous avons par ailleurs contribué au recensement des projets impactés directement par cet arrêté en effectuant l'inventaire des projets que l'on accompagne en région et pour lesquelles nous n'avons plus pour l'instant de solution de montage financier à proposer.

### **Relations Enedis et amélioration des démarches de raccordement sur le long terme**

L'association Solaire en Nord a contribué au groupe de travail mis en place entre Énergie Partagée, Hespul et la Direction Générale de l'Énergie et le Climat (DGEC). Nous y avons apporté nos retours d'expériences particulièrement probants malheureusement cette année (allongement des délais de traitement des demandes de qq semaines à plusieurs, mois, absence de fiabilité de simulation de coût de raccordement, absence d'interlocuteur, incohérence des solutions techniques proposées etc...) mais également proposer des solutions concrètes d'améliorations pour les projets citoyens.

## **4-3/ Les réseaux en région**

### **4-3-1/ APES Hauts-de France**

Depuis septembre 2020, l'association Solaire en Nord a entrepris de suivre le parcours « économie de la fonctionnalité et de la coopération » proposé par l'[APES Hauts de France](#) et destiné aux acteurs de l'économie sociale et solidaire. Un salarié et un administrateur ont donc suivi pendant plus d'un an ce parcours qui a permis de :

- questionner son modèle économique, consolider ses activités ou développer de nouveaux projets,
- passer d'une logique de volume à une logique de services centrés sur l'utilité de ses activités,
- dépasser des difficultés à trouver l'équilibre de son modèle économique,

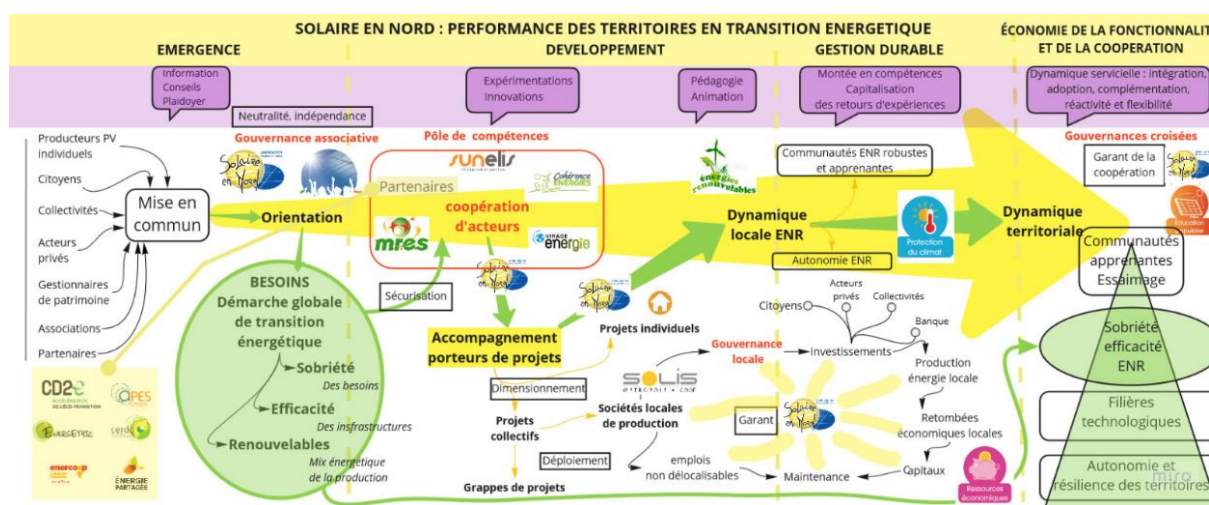
-valoriser monétairement ses impacts territoriaux,

-s'ouvrir à de nouvelles perspectives de transformation en s'appropriant de nouveaux modèles économiques.

Ce travail s'est achevé en novembre 2021. (3 jours de « déformation » sur l'EFC, 8 réunions collectives de 4h, des temps d'échanges individuels et 3 rendez-vous de restitution au sein de l'organisation.)

Ce travail sur l'EFC a été en quelque sorte "un fil rouge" cette année et qui a été directement mis en application au fur et à mesure de nos nouvelles contractualisations et coopérations. Il nous a permis poser un diagnostic sur notre fonctionnement (définir notre identité, clarifier nos ressources immatérielles, notre offre de service) afin de redéfinir nos coopérations et nos missions.

### Exemple d'illustration produite dans le cadre de cet accompagnement



Au-delà de ce parcours très riche, l'association s'est inscrite dans la dynamique des constructives'ESS : "[Agir pour la production locale](#)" initiée par l'APES. Nous diffusons désormais régulièrement dans nos publications les 10 balises dans lesquelles nous nous identifions et où nous retrouvons l'éthique portée dans les projets collectifs citoyens d'ENR :

1. agir en (re)donnant de l'**autonomie** et du pouvoir d'agir à chaque **territoire** et à ses **habitants**
2. agir sur **tous les secteurs** de l'économie et l'ensemble des **chaînes de valeurs**
3. agir **localement** en pensant **globalement**
4. agir de manière **utile** et **sobre**, socialement et écologiquement
5. agir pour préserver et se réapproprier **les communs**
6. agir **démocratiquement**
7. agir en encourageant la **coopération** à tous les niveaux
8. agir pour maîtriser **les outils de production**
9. agir sur les **instruments financiers**
10. agir pour redonner au **travail** sa **valeur** véritable



### 4-3-2/ Maison Régional de l'Environnement et des Solidarités (MRES)



L'association Solaire en Nord est membre du réseau [MRES](#). Tout au long de cette année 2021, l'association a poursuivi son travail conjoint avec la MRES en les associant, et inversement, dès qu'une action commune pouvait être menée. Nous avons à 2 reprises co-organisé des animations sur la ville de Lille dans le cadre du projet photovoltaïque citoyen de St So Bazaar (cf. partie 2/ de ce rapport d'activité). Nous sommes également intervenus conjointement dans le cadre 2 soirées ciné-débat à Lezennes et Villeneuve d'Ascq. Ce travail partenarial est très important puisque le réseau MRES, de par son ampleur et son rayonnement, nous a permis de toucher et de sensibiliser un nombre plus important de citoyens.

Nous avons également démarré un groupe de travail "énergie" au sein de la MRES avec [Virage Energie](#) afin de partager nos pratiques et accentuer nos collaborations.

3 réunions se sont tenues en 2021 avec l'établissement d'une feuille de route commune à court, moyen et long terme.

#### **4-3-3/ Réseau régional des ENR citoyennes : Solaire en Nord, EnergETHIC et Enercoop HdF**

Depuis l'existence de nos différentes structures, l'association EnergETHIC, la coopérative Enercoop Hauts-de-France et l'association Solaire en Nord, ont toujours travaillé ensemble, dans une logique de réseau informel mais avec une intention forte de pouvoir structurer ce fonctionnement régulier en réseau pour amplifier le développement des projets d'énergies renouvelables et l'implication citoyenne.

Cette année 2021 a été une année de concrétisation avec la création du poste d'animatrice régionale des projets citoyens d'énergies renouvelables porté par Energethic et financé par la région Hauts-de-France. Esra Ercan, recrutée au printemps par Energethic, s'est donc attelée à la promotion des ENR citoyennes, l'organisation de la 2ème édition des rencontres régionales des ENR citoyennes et l'animation du réseau d'acteurs avec notamment une proposition de réponses communes dans le cadre de l'AMI Cocopeop de l'ADEME national.

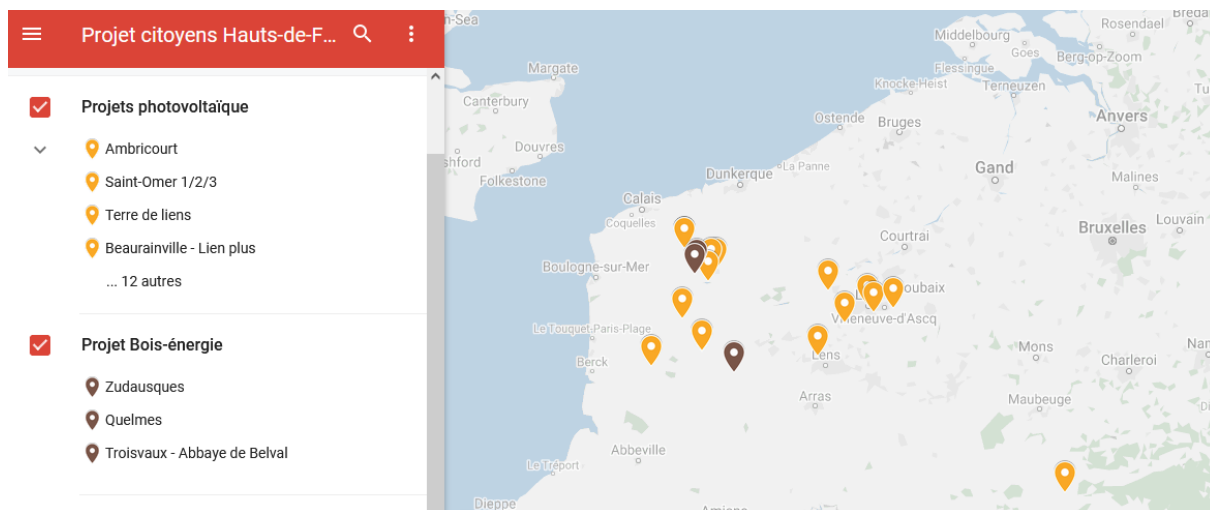
#### **Animatrice régionale des énergies renouvelables citoyennes**

L'association a donc régulièrement échangé avec l'animatrice afin de faciliter la mise en place de sa mission. Cela nous a permis par ailleurs de clarifier nos missions respectives. En effet, auparavant l'association jouait ce rôle également d'aide à l'émergence de nouveaux projets citoyens, devenu l'essentiel de la mission de l'animatrice régionale. Nous avons donc clarifié où s'arrête l'émergence et où commence la phase d'accompagnement dans le développement de projets citoyens afin d'être plus efficaces respectivement dans nos missions.

En effet, au fur et à mesure de l'année, Esra Ercan nous a progressivement transmis de nombreux contacts de porteurs de projets notamment sur le versant sud de la région. (Cf partie 3 de ce rapport d'activité) La mise en place de cette animation régionale a donc directement porté ses fruits.

Par ailleurs une carte des projets en région a été mise en place dans le cadre de ses missions :

[https://www.google.com/maps/d/u/1/viewer?mid=1MYg-  
XCxD7FvI0nsOAYIsBH1TRVqr2Kiv&ll=50.53110792479552%2C3.1011106165025293&z=9](https://www.google.com/maps/d/u/1/viewer?mid=1MYg-XCxD7FvI0nsOAYIsBH1TRVqr2Kiv&ll=50.53110792479552%2C3.1011106165025293&z=9)



Enfin, dans le cadre d'une coopération élargie, une journée de travail a été organisée entre Energethic, Enercoop, la MRES, Virage Énergie, Solaire en Nord. Les nombreuses évolutions ces 2 dernières années au sein de nos structures (changement d'équipes, départs de salariés historiques, recrutement, fusion d'association etc...) ont mis en évidence le besoin de renouer contact entre les structures et nouvelles équipes afin de faire connaissances, partager nos pratiques en vue de la construction de collaborations futures ou offres globales de prestations.

## 2ème rencontre régionales des énergies renouvelables citoyennes les 10, 13 et 15 décembre 2021

Concernant les 2èmes rencontres régionales des énergies renouvelables citoyennes, l'association Solaire en Nord a participé aux différentes réunions de comité de pilotage, contribué dans l'organisation et l'animation de l'atelier n°1 *"nouvel arrêté tarifaire, changement et adaptation : focus sur les conséquences"* et est intervenue en plénière pour partager ses retours d'expériences. Ces rencontres se sont déroulées de nouveau entièrement en visio-conférence. Environ 30 à 40 personnes ont participé par atelier ou plénière soit environ 170 participants.

[Programme et informations](#)

[Bilan et CR](#)



## Appel à Manifestation d'Intérêt : mise en place de réseaux régionaux de conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques (AMI Cocodeop)

Avec la publication de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie en avril 2020, l'Etat a défini des objectifs de développement ambitieux des projets d'énergie renouvelable sur le territoire français. La France continentale a atteint 23% d'énergie renouvelable dans la couverture de ses consommations électriques en 2019 avec un objectif d'atteindre 40% à horizon 2030 avant d'aboutir à la neutralité carbone en 2050.

Afin d'assurer l'atteinte de ces objectifs, des groupes de travail nationaux animés par le Ministère de la Transition Écologique et rassemblant les acteurs des filières ont été organisés entre 2018 et 2020 afin de proposer des mesures pour faciliter l'émergence et la réalisation de ces projets.

La mise en place d'un réseau d'animateurs à destination des collectivités du bloc communal pour le développement des projets éoliens et photovoltaïques est apparu comme un levier important permettant l'atteinte des objectifs de déploiement de ces énergies renouvelables sur les territoires.

L'ADEME national a donc lancé un AMI courant 2021 auquel un groupement d'acteurs régionaux de l'énergie ont décidé de répondre.

Energethic, Solaire en Nord, le Cd2e, la plupart des syndicats d'énergie en région, la SEM energie Hauts-de-France ont échangé à plusieurs reprises au printemps pour définir une réponse commune. Malheureusement, la proposition commune que nous portions avec Energethic n'a pas été retenue. Nous avons proposé de structurer un guichet unique régional unique via un portail d'accès web d'orientation des porteurs de projet. La solution retenue a été de dissocier le réseau régional de l'énergie citoyenne du réseau de conseillers Cocopeop.

Le groupement a donc poursuivi sa candidature sans l'association Solaire en Nord. Nos collaborations se poursuivront bien évidemment une fois le réseau Cocopeop mis en place en région.

#### 4-3-4/ Cd2e / Coresol

Le Cd2e est un partenaire incontournable en région dès qu'il s'agit d'aborder la thématique de l'énergie. L'association Solaire en Nord travaille régulièrement avec le Cd2e notamment dans le cadre de ses événements ouverts au public ou aux professionnels de la filière ENR.

Nous avons participé notamment en 2021 aux portes ouvertes du Cd2e et au Coresol (collectif régional de l'énergie solaire lancé en 2018 par le cd2e, la Région Hauts-de-France, l'ADEME Hauts-de-France et la CCI Hauts-de-France), collectif dont nous sommes membres. Dans le cadre du Coresol, nous avons participé aux 2 réunions pour définir la feuille de route régionale sur l'énergie solaire photovoltaïque.

### 4-4/ Développement et maintien des partenariats

#### 4-4-1/ Métropole Européenne de Lille (MEL)

L'association SOLIS et la Métropole Européenne de Lille ont convenu, en 2016, un partenariat sur 4 ans pour développer des toitures solaires photovoltaïques citoyennes en partenariat avec les communes avec pour objectif d'installer l'équivalent de 1 MWc au terme du partenariat fin 2020, ce qui représente 28 centrales de 36 kWc et de l'ordre de 1000 souscripteurs.

Fin 2020, 5 centrales photovoltaïques sont en fonctionnement sur le territoire de la MEL (Erquinghem Lys, Ronchin, Lille, Wavrin et Tressin soit 141 kWc), et 3 centrales sont en cours de réalisation (Lezennes, Quesnoy sur Deûle et Lille – Bazaar St So soit 108 kWc) qui seront achevées au plus tard en 2022.

Par ailleurs, des pré-études ont été réalisées auprès de 9 communes pour un potentiel de puissance installée totale de 516 KWc et nous avons également rencontré plus d'une vingtaine de communes et de gestionnaires de patrimoine qui sont intéressés pour développer le solaire photovoltaïque.

Par conséquent, le nombre de communes et de partenaires plus ou moins engagés dans le développement de projets de toitures photovoltaïques permettraient d'atteindre voire de dépasser l'objectif fixé dans le cadre du partenariat avec la MEL.

Le partenariat avec la MEL s'est terminé en fin d'année 2020 mais l'association Solaire en Nord poursuit son travail sur les 3 projets en cours sur la MEL jusqu'à leur achèvement et la mise en service.

Dès la nomination de la nouvelle gouvernance de la MEL au dernier trimestre 2020, l'association SOLIS a sollicité Madame Audrey Linkenheld, la nouvelle vice-présidente chargée du climat, de la transition écologique et de l'énergie, pour envisager la poursuite d'un partenariat en avec Solaire en Nord. Cette année, 4 réunions se sont tenues avec nos interlocuteurs privilégiés au sein de la MEL afin de définir un nouveau partenariat dans le cadre de la mise en œuvre des actions du PCAET

voté en février 2021. (cf. détail en partie 3-5 de ce rapport). Le nouveau conventionnement est donc établi. Il est en cours de validation et fera l'objet d'une délibération en février 2022.

#### 4-4-2/ Région Hauts-de-France

Fin 2020, l'association Solaire en Nord, dans le cadre de la reprise de l'intégralité des missions de l'association SOLIS a déposé une demande de soutien financier à la région Hauts de France via son Fond Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (FRATRI) afin de poursuivre son activité à l'échelle régionale. L'association constate toujours l'intérêt grandissant de nouvelles collectivités, communes, citoyens ou nouveaux porteurs de projets pour le développement des énergies renouvelables associant les habitants à cette dynamique. Soucieux de pérenniser l'activité de l'association et de poursuivre l'émergence de nouveaux projets collectifs citoyens d'énergies renouvelables en région, l'association Solaire en Nord a donc sollicité la Région Hauts-de-France dans la continuité du précédent financement FRATRI au bénéfice de l'association SOLIS.

L'accord de financement obtenu au printemps 2021, nous a permis de poursuivre notre activité autour de 4 axes :

- **Promotion de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'investissement citoyen**
- **Conforter les partenariats locaux et massifier le développement des ENR**
- **Emergence et essaimage de nouveaux projets**
- **Élargir son offre globale d'animation des territoires pour le développement de l'énergie solaire**

Ce bilan d'activité de l'année 2021 est une illustration de l'ensemble de l'activité qui a été menée et entrant dans le cadre de la convention FRATRI avec la Région Hauts-de-France.

## CONCLUSION

Malgré un contexte sanitaire encore incertain en 2021, le bilan est très positif pour l'association Solaire en Nord. Dans le cadre de la fusion des associations Solaire en Nord et SOLIS, nous avons su redéfinir l'ensemble du fonctionnement de l'association, ses supports de communication, son organisation interne et sa visibilité à l'externe. En parallèle nous avons pu recruter un nouveau salarié au printemps, à temps plein, définir de nouveaux partenariats pluriannuels, élargir nos prestations et diversifier nos cibles d'interventions. Nous avons pu nouer de nouvelles coopérations et confirmer celles en construction depuis plusieurs années.

Néanmoins, l'association n'a pas pu avancer autant qu'elle l'aurait souhaité sur 2 aspects : l'achèvement des 3 projets collectifs citoyens en cours de réalisation sur la Métropole lilloise dû à des délais très longs dans les démarches de raccordement et la possibilité d'offrir, à très court terme, une solution en terme de modèle économique à tous nos partenariats en cours suite à la parution du nouvel arrêté tarifaire.

Enfin, l'association Solaire en Nord remercie l'ensemble des bénévoles, adhérents, administrateurs et salariés pour leur implication au sein de l'association. Ce bilan est le fruit de ce travail collaboratif interne et de coopération à l'externe avec une multitude de partenaires. Nous remercions par ailleurs la région Hauts-de-France pour leur confiance et leur soutien financier renouvelé cette année.



Nous sommes membres :



Ils nous financent :



Nos partenaires d'activités :

